

BRESSOLS

INFO

Mairie
de
BRESSOLS

—
Juin 2009

Voirie

Comme évoqué dans le précédent Bressols Info, la création d'un parking devant l'école maternelle Jean Zay se prépare. L'analyse de la dizaine de dossiers d'offres a permis de retenir l'entreprise SCREG. C'est cette même entreprise qui, en début d'année, a réalisé le parc de stationnement en face de l'église. Le futur chantier comprend en fait plusieurs aménagements qui seront réalisés en juillet et août pour éviter les nuisances aux enfants de l'école. Un **parking de 17 places** devant l'école permettra aux parents d'élèves ainsi qu'aux abonnés de la médiathèque de se garer en toute sécurité. La viabilité de la **contre-allée des platanes** sera améliorée pour faciliter la circulation piétonnière et celle des mamans avec poussettes. Le **trottoir du tunnel** sous l'A20 va être élargi de 20 cm pour accroître la sécurité des piétons. **L'impasse des écoles** va être réaménagée pour y faciliter la circulation piétonne (seule autorisée aux non-riverains... Il est trop souvent nécessaire de le rappeler). A la prochaine rentrée scolaire, vous pourrez ainsi aller confortablement, à pied et en sécurité, du lotissement Chiotasso jusqu'à l'école primaire Jacques Prévert en passant par la contre-allée des platanes, l'impasse des écoles, la place de la Mairie, la contre-allée de la route de Lavar et le parking de la salle Couturier... Si l'humeur vous en



dit, vous pourrez changer d'itinéraire en empruntant la trouée verte jusqu'à hauteur du tennis pour rejoindre les installations sportives ou l'école.

Structure Multi-Accueil de la Petite Enfance

Le dossier a franchi une étape importante. Au cours du mois de mai a été choisi l'architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre de ce nouveau bâtiment public. Plus de 30 cabinets avaient répondu à l'appel d'offres. Après une première étude sur documents, la commission municipale a décidé de recevoir individuellement les cinq architectes ayant présenté les dossiers les plus attractifs. Chacun, après avoir visité le site d'implantation, présentait son cabinet et le bureau d'études associé puis sa conception de la structure envisagée : intégration paysagère ; fonctionnalité et ergonomie dans le respect des normes spécifiques à ce type de bâtiment ; prise en compte des critères du développement durable. La commission

s'est donnée le week-end de l'Ascension pour assimiler ces dix heures d'entretiens extrêmement denses avant de débattre pour arrêter son choix. Au terme de cette procédure rigoureuse, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet KIEKEN-KERLOVEOU de Montauban. Un groupe de pilotage est créé avec des élus, les référents de la Caisse d'Allocation Familiales, ceux de la Protection Maternelle et Infantile et, bien sûr, les architectes. Dès le mois de juin seront lancés les relevés topographiques et les études de sol indispensables ainsi que diverses autres actions techniques et administratives obligatoires pour mener à bien le projet qui devrait aboutir fin 2010.

Chemin de Caxure

Cette voie appartient à Réseau Ferré de France (RFF) qui ne l'entretient plus depuis longtemps. En vue de re-viabiliser ce chemin, la commune a envisagé de l'acquérir mais les prétentions

de RFF étaient trop élevées. On s'oriente aujourd'hui vers un simple transfert de gestion, moins onéreux qui ouvrirait la possibilité juridique d'effectuer les travaux de voirie indispensables.

Affaires scolaires et périscolaires

Vive les vacances ! Qui a eu cette idée folle, un jour, d'inventer l'école ? L'année scolaire se termine. Juin, le temps des voyages scolaires, des bilans, des kermesses, des rangements et des portes ouvertes. Un grand merci à tous les enseignants, au personnel municipal, aux parents et différents intervenants qui de par leurs actions conjointes ont contribué à donner à l'école toute sa valeur éducative pour



chacun de nos enfants. L'année suivante se prépare, de nouveaux projets sont élaborés pour nos deux écoles. Signalons, l'ouverture d'une 7^{ème} classe à la maternelle dont l'effectif est en nette progression. Dès à présent, il est grand temps d'organiser les vacances qui riment avec loisirs. Les deux Centres de Loisirs sont prêts pour accueillir les jeunes vacanciers. Brial accueillera les 6 - 14 ans en proposant de nombreuses activités de plein air et de création entrecoupées d'un séjour dans les Pyrénées ariégeoises. Pendant ce temps, les moins de 6 ans vivront de palpitantes aventures avec pour mascotte Pétronille. Bon été à tous.

Travaux au centre de loisirs

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants au centre de loisirs de Brial, différents travaux viennent d'être réalisés par les services techniques communaux. La cuisine a été entièrement refaite et les installations sanitaires ont été renouvelées. Remis aux normes et pimpant, le centre de loisirs de Brial est paré pour accueillir confortablement nos jeunes vacanciers.



Réforme des collectivités territoriales

Les prochaines mesures liées à la décentralisation et visant à obliger les dernières communes isolées à intégrer une structure intercommunale se confirment au travers des différents colloques et autres tables rondes portant sur la réforme des collectivités territoriales. La commune de Bressols est

directement concernée. Nous avons fait le choix de solliciter le concours d'un cabinet spécialisé dans les questions intercommunales afin d'examiner les conditions d'intégration proposées et de mener de manière parallèle une analyse comparative des différentes options possibles.

Aménagements de la plaine de jeux



Afin de rendre plus accueillante et plus fonctionnelle la plaine de jeux, divers aménagements vont être réalisés. Au niveau des aires de pique-nique des barbecues et poubelles vont être installés. De même une aire dédiée aux petits enfants avec divers jeux et toboggans sera aménagée durant l'été. S'agissant de la voie d'accès, une étude comparative portant sur deux options possible est en cours : liaison à partir du rond point route de Lavar ou liaison à partir du carrefour du centre du bourg. La maîtrise d'œuvre a été confiée après appel d'offre au cabinet VRD Concept.

Préparation au "Plan Canicule"

Comme chaque année et dans l'éventualité du déclenchement du "Plan national canicule", la Préfecture, le Conseil Général et la Mairie mettent en place un dispositif d'alerte et d'urgence destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes handicapées, fragiles ou malades. Aussi, Monsieur le Maire invite toute personne le désirant à s'inscrire sur le registre nominatif détenu en mairie et qui sera utilisé par les

services compétents en cas de déclenchement du plan canicule. Cette inscription n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée si vous faites partie des populations à risques. Les renseignements demandés sont les suivants : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence. Un imprimé pré-établi peut vous être remis en mairie à votre demande.

Sécurité routière

Depuis un an et demi, Bressols a singulièrement accru son effort en matière de sécurité routière au point de devenir un village pilote au niveau départemental. En étroite coopération avec les services de la Sécurité Routière et avec l'Association de Prévention Routière nous menons des actions coordonnées de prévention, d'éducation et d'aménagements de voirie. Toutes les associations de la Commune ont été invitées à participer à la campagne de prévention « Capitaine de Soirée » et des éthylo-tests ont été mis à leur disposition. Les 4 et 5 juin, les enfants de l'école Jacques Prévert ont suivi une initiation à la sécurité routière. N'oublions pas qu'ils sont déjà des usagers de la route, à pied ou à vélo. Pour la deuxième fois en un an, le radar mobile d'alerte et de prévention a été mis en place sur la route de Montauban. Comme 85% des conducteurs, vous avez sans doute été surpris de voir que vous circuliez bien au-delà de la vitesse autorisée de 30km/h. Des aménagements (nou-

veaux passages bateaux ; bandes d'alerte sensorielle à l'entrée des passages piétons ; cheminements piétons facilités et sécurisés chemin de la Bretonne et au centre bourg ; accroissement du nombre de places de stationnement) participent à l'amélioration de la sécurité des déplacements. Dans le même temps, une réflexion est conduite avec les services de la Sécurité Routière pour réactualiser la politique générale de circulation : cohérence de la signalétique horizontale et verticale ; projets d'aménagements des voies. En matière de sécurité routière nous faisons beaucoup, vous exigez encore plus mais ensemble nous ne pourrions rien sans un minimum de civisme de chacun. Les vitesses maximales relevés dans la traversée du village (limitée à 30 km/h) vont de 78 à 112 km/h... La violence routière gâche la qualité de notre vie quotidienne... avant de gâcher des vies. Aucun panneau, aucun aménagement, rien n'arrête la violence routière... sauf l'accident... mais c'est TROP TARD !

Ils étaient devenus dangereux !

Depuis trois ans déjà, malgré une taille adaptée et des soins particuliers, les marronniers bordant l'avenue de la gare donnaient des signes inquiétants de dépérissement. Trois d'entre eux sont tombés lors des dernières tempêtes, en ne provoquant heureusement que des dégâts matériels. Le diagnostic réalisé par des professionnels était sans appel : seul l'abattage de ces arbres malades pouvait garantir la sécurité des riverains et des passants. Une replantation sera réalisée en fin d'année sur cette avenue. Une recherche est actuellement en cours pour trouver l'espèce la plus adaptée (croissance rapide, feuillage persistant, résistance aux maladies, aux ravageurs et à la sécheresse). Les peupliers qui depuis 52 ans occupaient l'ancien boulo-drome à proximité de la base d'aviron étaient dans le même cas. Leur dangerosité devenait trop importante pour être ignorée. Après la coupe de ces arbres, il a été décidé de procéder à une replantation rapide. Alors que la reprise végétative des jeunes arbres était quasiment assurée, ils



ont été détruits par un acte de vandalisme inqualifiable. Malgré un sentiment d'incompréhension et de colère, de nouvelles plantations seront entreprises à l'automne.

Sécurité vacances

Vous partez en vacances !.. Prenez toutes les mesures de protection contre les accidents et contre le vol. Fermez votre maison. Demandez à un voisin de la surveiller et donnez-lui un numéro de téléphone où vous contacter ainsi que les

dates de votre absence. Au besoin, contactez la Gendarmerie de Montech (05 63 27 10 50) pour leur signaler votre absence, le nom du voisin à contacter, et le téléphone où l'on peut vous joindre en cas de problème. Bonnes vacances !

Voisins, restons amis

L'été, les beaux jours et les vacances sont là, propices à l'usage du barbecue, aux fêtes en plein air et autres réjouissances. Pour profiter pleinement de ces bons moments n'oubliez pas de prendre toutes les dispositions pour que votre fête ne soit pas un cauchemar pour vos voisins qui ne manqueront

pas de se manifester si vos nuisances devenaient trop importantes. Alors l'intelligence, le bon sens et le respect réciproque doivent être de mise pour préserver vos relations de voisinage sachant que le bruit et la fumée sont souvent sources de conflits.

Travaux de jardinage et de bricolage

Respectez la tranquillité de chacun ! Tous les travaux bruyants de jardinage et de bricolage sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30. Le same-

di de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30 ainsi que le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Nouveau à Bressols

Souhaitons la bienvenue à l'entreprise de ramonage Robin CGR que vous pouvez contacter au 05 63 31 80 36 ou au 06 81 02 29 42

Forum des associations

Le 13 mai dernier, les présidents des associations bressolaises étaient réunis à la salle de Brial pour préparer le premier forum de la vie associative prévu le 13 septembre 2009. L'unanimité faite autour de l'organisation manifeste la vitalité et la forte implication de nos bénévoles dans la vie de la cité. Le rendez-

vous du 24 juin permettra d'affiner l'organisation de ce forum en ajustant, autour d'un règlement établi, les propositions de chacun des participants. D'ores et déjà vous êtes invités à retenir la date du 13 septembre, pour être les acteurs de la réussite de cette journée.

Association Bressial Comédie

C'est devant un public très nombreux que les enfants et les adolescents de l'association Bressial Comédie ont présenté leur spectacle de théâtre. En première partie de la soirée, les jeunes acteurs dirigés par Mario Madueno nous transportèrent gaiement au pays des «ressorts et des gnians-gnians». Puis il y eut le voyage au «royaume d'O-riant» où fées, roi, reine, monstres, animaux et chevaliers joliment costumés nous ont fait partager leur aventure. La deuxième partie de soirée a été consacrée aux adolescents avec une pièce - écrite par leur animateur Didier Garric - sur le thème de la mythologie revisitée façon moderne. Un décor sobre, de très jolis costumes et une mise en scène dynamique nous ont permis d'apprécier le talent de ces comédiens en herbe. Gageons que cette belle soirée sera un encouragement pour la prochaine saison. Nous vous rappelons que le théâtre ne s'adresse pas uniquement aux enfants. Nous souhaitons vivement constituer un groupe d'adultes, alors n'hésitez plus !



Football : l'équipe I accède à la promotion de ligue



Les deux co-présidents Alain Nougayrède et Christian Lafitte peuvent être fiers de leurs équipiers premiers. Lors de la

dernière saison ils avaient flirté avec la montée sans pouvoir y accéder mais cette année c'est chose faite et avec la manière puisque trois équipes de valeur, Labastide Saint Pierre, Montrichoux et Bressols se disputaient l'accession jusqu'à l'avant dernier match. Nos félicitations s'adressent à l'ensemble des joueurs mais également à l'indéracinable David Quadri qui voit là la concrétisation de plusieurs années de labeur avec un groupe qu'il a su façonner et manager de main de maître. La saison fut longue et difficile avec de nombreux blessés et l'on remarque une fois de plus que les jeunes pousses du club ont été déterminantes lors des derniers matchs en palliant de manière exemplaire l'absence des titulaires. C'est une nouvelle aventure à l'échelon supérieur de la ligue qui se profile. Nous renouvelons tous nos encouragements à ce groupe qui, à n'en pas douter, n'a pas fini de nous étonner !

Dates à retenir

- 4 juillet : Barbecue géant proposé par l'ACAB sur la place du centre commercial
- 8 juillet : Soirée Hip-hop proposée par Just Dance à la salle polyvalente
- 9 juillet : Cinéma de plein air à la plaine de jeux
- 13 septembre : Forum des associations à la salle polyvalente
- 18 septembre : Spectacle proposé par le Comité de Jumelage à la salle polyvalente

19 et 20 septembre : Fête de Bressols

- 4 octobre : Soirée proposée par le Comité de Jumelage à la salle de Brial
- 18 octobre : Loto du «Soleil bressolais» à la salle polyvalente
- 7 novembre : Soirée châtaignes et vin nouveau au profit du CCAS à Brial